

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Moyen-Orient & Afrique du Nord > Tunisie > Femmes (Tunisie) > **Rassemblement à Paris pour la sauvegarde des droits des femmes tunisiennes**

Rassemblement à Paris pour la sauvegarde des droits des femmes tunisiennes

vendredi 10 août 2012, par [Collectif / Signatures multiples](#) (Date de rédaction antérieure : 10 août 2012).

APPEL A UN RASSEMBLEMENT POUR LA SAUVEGARDE DES DROITS DES FEMMES TUNISIENNES

Le 13 août 1956, a eu lieu, la promulgation du Code du Statut Personnel (CSP), code qui fait toujours figure d'exception et qui continue d'occuper dans la région arabe et maghrébine une place tout à fait à part. Aucun des codes du statut personnel ou de la famille qui lui ont succédé ne peut lui être comparé.

Lors des élections de l'Assemblée Constituante du 23 octobre 2011, le code électoral a imposé la parité sur les listes, ce qui constitue une première dans le monde arabe et ailleurs.

Mais aujourd'hui, sous le gouvernement provisoire, et alors que la rédaction de la Constitution est en cours, les droits et acquis de la femme tunisienne sont plus que jamais en danger.

Dans une des versions de l'article 28, votée par neuf députés d'Ennahdha et deux du C.P.R, la femme est définie par rapport à l'homme, et non comme individu à part entière. Elle est ainsi considérée comme sa « *partenaire* » et son « *complément* ».

Farida LABIDI, députée Ennahdha et présidente de la commission Libertés et droits, a même dit qu'il « *n'y avait pas d'égalité absolue entre homme et femme* ».

On entend même, parler ici et là, d'un possible retour de la polygamie. Et encore, ne parlons pas des salafistes qui font régner la terreur et qui se prennent pour les soldats de Dieu, un peu partout.

Il est donc urgent d'agir et de réclamer haut et fort, une égalité parfaite entre les femmes et les hommes et d'inscrire cette égalité, dans le marbre de la Constitution.

Il faut dans la Tunisie post-révolutionnaire, révolutionner les mentalités : Après avoir franchi le cap de la contraception et de l'avortement, il serait grand temps d'appliquer l'égalité dans l'héritage entre les femmes et les hommes et de dire qu'à devoirs égaux, droits égaux.

Nous appelons donc, tous les démocrates, toutes les femmes et tous les hommes à se rassembler le lundi 13 août 2011 à 18H, à la place Fontaine des Innocents (les Halles, 1^{er} art.), pour défendre les droits et acquis des femmes et rappeler que plus de cinquante ans après la promulgation du C.S.P, le combat est toujours d'actualité pour éliminer toutes les formes de discrimination et de violence à l'égard des femmes !

En soutien avec les organisatrices et organisateurs de la manifestation du 13 août à Tunis, nous célébrons la « La Journée nationale de la femme » et dédions ce rassemblement à toutes les citoyennes et citoyens tunisiens et à toutes et tous ceux qui luttent pour la réalisation des objectifs de la Révolution et particulièrement pour l'égalité réelle des droits entre les femmes et les hommes !

POUR LA DÉFENSE DU DROIT DES FEMMES TUNISIENNES

POUR L'ÉGALITÉ RÉELLE DES DROITS FEMMES-HOMMES

POUR LA DÉFENSE DES LIBERTÉS ET LE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME EN TUNISIE

RASSEMBLEMENT LE LUNDI 13 AOÛT 2012 A 18 H

A PLACE DE LA FONTAINE DES INNOCENTS (pré du forum des Halles)

Métro : Châtelet, les Halles

Signatures à renvoyer au plus tard, demain 14h à collectif3ccc gmail.com

Premiers signataires :

Personnalités : Aida Amri, Asma Reghimi, Hedi Sraïeb, Kamel Ghali, Mohamed Hamrouni, Leila Sakka, Youssef Ben Henda

Associations : A.C.T.I.F, A.D.T.F, A.I.D.D.A, A.P.C.V, A.T.M.F, A.T.N.F- Lille, Collectif 3 C, Collectif des Femmes Tunisiennes, C.R.L.D.H.T, C.R.T.L.D, F.T.C.R, L.D.H, L.N.T, M.C.T.F, Osez le féminisme, R.E.M.C.C, Réseau Féministe « Ruptures », U.T.I.T

Partis : El Massar France

Les signatures seront mises à jour dans les jours qui suivent...
